

## BYE BYE LA SOLIDARITÉ

PETIT RAPPEL: La CGT (Confédération Générale des Travailleurs) porte des valeurs universelles de solidarité, de fraternité, d'égalité entre les salariés. La solidarité est une valeur fondamentale pour la CGT, elle est sa raison d'être et conditionne sa démarche syndicale.

Principe de la sécurité sociale : Elle a pour mission de protéger les Français contre tous les risques de la vie, en les accompagnant à chaque étape de leur existence. Elle repose sur un principe de solidarité, chacun participant donc à son financement selon ses moyens.

## Si la santé n'a pas de prix, notre mutuelle impose un tarif qui devient exorbitant.

Vos très nombreux messages de mécontentement nous confortent dans notre analyse. Il faut agir pour arrêter cette spirale. Autant dire que les probables Augmentations Générales lors des NAO 2025 seront pour couvrir l'augmentation de la mutuelle pour les salariés adhérant au modèle famille. Pour la CGT, il est inacceptable qu'un salarié gagne moins d'une année sur l'autre. C'est inacceptable, c'est non négociable!

En règle générale, employeurs et organisations syndicales négocient ensemble les garanties et le tarif des contrats santé et prévoyance face à l'assureur. Alors que l'assureur AG2R cherche la rentabilité, l'employeur est censé proposer ce qu'il y a de mieux pour le bien-être de ses salariés.

La CGT est consciente que des phénomènes externes (100% santé, désengagement de la sécurité sociale, ...) alourdissent fortement les frais de santé : la CGT anticipait une nouvelle augmentation de notre contrat santé-prévoyance, mais pas dans une proportion aussi déraisonnable.

L'assureur ne prend même plus la peine de négocier puisque si nous n'acceptons pas ses conditions, il résiliera à terme le contrat. Mais l'attitude de l'assureur ET de l'employeur nous incite désormais à envisager qu'il faille s'assurer que nos garanties et que notre tarif soit bien en adéquation avec le marché, voire préparer un appel d'offre.

Dans la nouvelle architecture des 4 contrats modèles présentés, nous ne retrouvons plus les valeurs familiales prônées par Daher. Nous demandons à la direction de revoir le montant de sa prise en charge de la mutuelle.

Notre philosophie nous interdit de signer un accord qui irait à l'encontre de la solidarité prônée par la CGT depuis toujours. La CGT dénonce une catégorisation de la population avec des tarifs à géométrie variable.

Nous sommes également convaincus que les positions nationales de la CGT contre les politiques d'austérité de nos gouvernements successifs sont à poursuivre.

	Salarié(e) + enfant(s) / conjoint facultatif				Salarié(e) + enfant(s) / conjoint facultatif			
	DAHER		Ex AAA		DAHER		Ex AAA	
	Var. cotisations	% avec fuite	Var. cotisations	% avec fuite	Var. cotisations	% avec fuite	Var. cotisations	% avec fuite
Salarié	8,78 €	40%	-3,51 €	40%	6,33 €	40%	-5,96 €	40%
Salarié + enfants	-32,28 €	45%	-28,24€	45%	-34,73€	45%	-30,69€	45%
Avec conjoint / famille « complète »	21,43 €	6%	25,47 €	5%	18,98 €	6%	23,02€	5%
famille monoparentale*	-32,28 €	9%	-28,24 €	10%	-34,73 €	9%	-30,69 €	10%
Impact moyen salarié	-12,63 €		-15,67 €		-15,08 €		-18,12 €	